



BULLETIN PERIODIQUE

DECEMBRE 1982

Edit. resp. Amicale belge des
Ex-Prisonniers politiques d'Auschwitz
Birkenau - Camps et Prisons de Silésie.
28, Galerie du Roi - 1000 Bruxelles

DU SANG ET DES LARMES

"Pour toi qui n'es plus personne
Pour toi qui n'as pas de nom "

Ces vers extraits de "Prose pour un apatride" de Gérard Prévôt auraient pu être un exergue à l'exposition du Mémorial d'Auschwitz qui fait resurgir, par la maîtrise et la sensibilité de Serge Creuz, un passé douloureux et parfois trop oublié.

Suite à la visite de leurs Majestés, le Roi et la Reine de Belges à Auschwitz en 1977, l'Amicale Belge des ex-prisonniers politiques, sous l'égide du Ministère des Affaires Etrangères, entreprend de perpétuer à Auschwitz la lutte et le martyre de la Belgique durant la seconde Guerre mondiale et de rénover le Bloc Belge déjà existant. Ce Mémorial devait être réalisé en Belgique et d'une conception telle qu'il soit démontable et puisse de ce fait être présenté en Belgique avant d'être installé définitivement à Auschwitz; de plus il ne pouvait ni faire double usage avec le Musée d'Auschwitz, ni être rébarbatif pour les visiteurs.

La réalisation de l'ensemble a été confié à Serge Creuz, un de nos plus talentueux peintre et décorateur de théâtre qui a donné au Mémorial une dimension particulière; d'une part l'oeuvre d'art elle-même qui traduit l'enfer concentrationnaire par le truchement de grès cendrés et de tôles rouillées et d'autre part, une série de photos de la Belgique dans la seconde Guerre mondiale et sous l'occupation allemande.

La veille de l'inauguration officielle, S.M. le Roi a visité l'exposition qui s'est tenue au Palais des Congrès à Bruxelles du 9 au 21 octobre 1982. Etait également présent, Monsieur De Keersmaecker, Secrétaire d'Etat, Ministre auprès des Communautés européennes qui représentait tout le gouvernement siégeant en conseil ce jour là. Guidé par Serge Creuz, le Roi a suivi "le cheminement de méditation" où l'artiste a voulu "évoquer, convaincre, mettre en condition, mais veiller à rester pudique".

L'entrée du Mémorial est la reconstitution d'un salon bourgeois de 1939 qui respirait - on le devine - le bonheur d'une famille unie, le calme, la quiétude.
Et puis, c'est la cassure, la destruction, le chaos, le néant.....

L'horreur et le silence aussi, dès que nous entamons le cheminement vers la mort : des parois verticales en tôles rouillées où apparaissent à gauche, dans une attente pétrifiée, les silhouettes d'une famille- père, mère, deux fillettes et un petit garçon - tous arrachés à leur foyer, encore vêtus, mais déjà démunis et ignorant leur destin.
A droite, le père, seul survivant après l'horrible carnage, ignore peut-être que sa femme et ses enfants ont déjà disparus. Seules les rappellent des silhouettes désincarnées, découpées dans la tôle rouillée. Le sol en dalles de grès passe de la terre - cuite au gris-cendre. Des traces de pas s'acheminent vers le néant, traces de chaussures, traces de sabots, puis traces de pieds nus dans les cendres...
Et par-dessus ces traces des martyrs et des morts, sur le mur du fond de ce long corridor de méditation, un regard d'étonnement devant ce crime, un regard d'enfant qui s'interroge devant cet acte barbare perpétré par des hommes sur leurs semblables, un regard "au-delà de toute douleur". Un regard qui restera éternellement derrière nos paupières parce que l'artiste ne l'a pas voulu regard de révolte ou de justice, mais regard de tous les enfants que nous n'avons plus jamais revus.

Il fallait la profonde humanité de Serge Creuz et sa sensibilité à fleur de peau pour arriver à traduire l'intraduisible, pour arriver à transmettre un message d'interrogation et d'horreur. D'horreur devant cet arrachement à la vie quotidienne pour la plongée dans le monde concentrationnaire où tout n'est que froid, faim et souffrances. Des pas vers l'enfer. Des pas vers la mort. Des pas dans la cendre. Des pas.....et la cendre.....

Nous pénétrons ensuite dans la partie historique de l'exposition qui réunit des documents évoquant la Belgique pendant la guerre 1940-45 : la campagne des 18 jours, l'exode et la capitulation, la Résistance, les sabotages et les journaux clandestins, la Gestapo, les fusillés, les résistants exécutés à Breendonck, Mala, la Caserne Dossin à Malines, la déportation, le Gouvernement de Londres et les radios clandestines, la colère de la population envers les collabos, les graffitis vengeurs sur les murs, les cloches enlevées pour faire des canons...

Toutes ces photos nous été présentées au Palais des Congrès sur fond alterné d'étoile de David jaune et de triangle rouge du prisonnier politique. L'ensemble est éloquent et sobre. Nous sommes dans la guerre, dans la Belgique meurtrie qui résiste à l'ennemi et qui souffre. Nous revivons un passé de courage et de désespoir.
Notre Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur L. Tindemans, s'est fortement intéressé à cette partie historique et s'est longuement entretenu avec notre Président national, Paul Halter, à ce sujet, lors de sa visite le 21 octobre, jour de clôture de l'exposition.

Le lendemain de la visite royale, l'inauguration officielle du Mémorial et du Bloc Belge fut rehaussée de la présence de son Excellence Janusz Fekecz, Ambassadeur de Pologne; de Monsieur Poupko, Président de la Commission Française de la Culture de l'Agglomération Bruxelloise; de deux sénateurs et députés; des Présidents des Fraternelles et Amicales des Camps et de la Résistance, ainsi que des Présidents des sections de la CNPPA. Toutes ces personnalités et un public attentif et recueilli ont assisté à la séance académique au cours de laquelle le Président International, Maurice Goldstein, prit la parole dans ces termes :

" Une des missions du CIA (Comité International d'Auschwitz) est la conservation d'un Musée international à Auschwitz dédié à la mémoire des 4 millions de victimes exterminées dans les camps d'Auschwitz-Birkenau et dans les 39 camps de concentration satellites.

Dans ce Musée sont réunies les preuves du régime infernal auquel étaient soumis les prisonniers qui survivaient à la 1ère sélection qui envoyait environ 75% des arrivants juifs ou tziganes dans les chambres à gaz.

Les rescapés de cette horrible extermination étaient battus, torturés, astreints au travail forcé avec un régime de famine et parfois soumis encore à d'odieuses expérimentations médicales.

Bon nombre d'anciens blocs du camp ont été transformés en pavillons nationaux dans lesquels les pays, où existent des survivants d'Auschwitz, retracent les persécutions nazies contre la Résistance, les Opposants, ainsi que les Génocides Juifs, Tziganes et Slaves. "

La parole fut ensuite donnée à la section flamande de l'Amicale Belge, représentée par Régine Beer qui, après avoir rendu hommage à Monsieur Willy Callewaert, a terminé son allocution par ces phrases :

" En une période où certaines voix osent nier l'existence de l'enfer d'Auschwitz, nous sommes là pour témoigner l'atroce vérité des années 1939-45.

Par conséquent, nous luttons pour tenir à l'écart les groupes fascistes qui gardent l'esprit nostalgique de la Seconde guerre. "

Madame Ramaeckers dit ensuite avec beaucoup de conviction, quelques poèmes et textes en néerlandais.

Le Mémorial fut alors officiellement inauguré par notre Président National, Paul Halter qui s'adressa aux Autorités présentes et au public :

" C'est grâce à l'aide attentive de S.M. le Roi que la Belgique sera enfin représentée dignement au Musée International d'Auschwitz.

Il était important que, cette partie de notre histoire soit présentée dans ce Musée, classé par l'UNESCO parmi les 12 monuments mondiaux devant être sauvés à tous prix.

" Ce Mémorial sera démonté après la clôture de l'exposition le 21 octobre et sera remonté dans la Salle belge, prévue à cet effet, à Auschwitz.

Il nous a fallu 5 ans pour mener notre oeuvre à bien.

Mes plus grands remerciements vont à toi, Serge Creuz, mon ami, merci d'avoir mis une telle somme de travail au service de ton talent, de ton imagination, de ta sensibilité.

Merci d'être là. Je ne trouve pas de mots pour rendre l'émotion désespérée qui émane de ton oeuvre. Je préfère faire appel à la poésie et à la musique. "

Fernande Claude et Jean-Pierre Defraigne (**) interprétèrent, en français, avec énormément de sensibilité, de retenue et de pudeur, des poèmes et des chansons, dont nous retiendrons entre autres une strophe de "Pour celles du Camp d'Auschwitz" d'Edith Thomas :

" Mes soeurs, où donc êtes-vous?
Avec les plaies de vos corps
Et la mort qui vient encore
plus vite sous les verrous "

et un passage du "Chant des Marais " , crée à Esterwegen en 1934 :

" Dans ce camp morne et sauvage
Entouré de murs de fer
Il nous semble vivre en cage
Au milieu d'un grand désert
O terre de détresse
Où nous devons sans cesse piocher (bis)
Bruit de chaînes et bruit des armes
Sentinelles jour et nuit
Et du sang, des cris, des larmes
La mort pour celui qui fuit.
O terre de détresse
Où nous devons sans cesse pleurer (bis)

et les deux dernières strophes du fameux "Chant des Partisans Français" (Anna Marly-Druont-Kessel) :

" Ami, si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place.
Demain, du sang noir, séchera au grand soleil, sur les routes
Chantez, compagnons, dans la nuit la liberté nous écoute.
Ami, entends-tu le vol noir des corbeaux sur nos plaines?
Ami, entends-tu les cris sourds du pays qu'on enchaîne?
Ohé, partisan, ouvrier et paysans, c'est l'alarme.
Ce soir, l'ennemi connaîtra le prix du sang et des larmes. "

Du sang et des larmes.

Comment traduire plus fidèlement l'impression que nous laisse la visite de l'exposition du Mémorial Belge au Palais des Congrès? Du sang et des larmes que nous n'avons pas le droit d'oublier si nous ne voulons pas un second Auschwitz.....

(*) Les citations entre guillemets sont extraites d'un texte de Serge Creuz.

(**) F. Claude et son Groupe (F. Claude, H. Billen et J.P. Defraigne) se consacrent essentiellement à des récitals de poèmes et de

Diane GODSOUL, chants dénonçant le racisme et la violence.

APPELS

* Bibliothèque "Fondation Auschwitz"

Comme nous vous en avons fait part l'année dernière, nous travaillons à la constitution d'une bibliothèque "Fondation Auschwitz" qui sera installée dans les locaux de la nouvelle bibliothèque de la Ville de Bruxelles, 14 rue des Riches Claires.

Pour ce faire, nous avons besoin de nombreux livres traitant de la seconde Guerre mondiale et principalement du phénomène concentrationnaire.

Nous faisons donc un pressant appel à nos membres et sympathisants pour qu'ils soutiennent notre action en nous faisant parvenir des livres ou documents relatifs à cette période.

Si vous connaissez des personnes qui sont en possession d'ouvrages susceptibles de nous intéresser, veuillez nous communiquer leur adresse.

Vous pouvez nous contacter au 28, Galerie du Roi, 1000 Bruxelles
Tél : 512.28.87

* Bloc Belge à Auschwitz

Afin de compléter la partie historique de l'exposition évoquant la Belgique sous l'occupation allemande, nous recherchons des documents, photos et objets-témoins caractéristiques. Etant donné l'impact que cette exposition doit avoir sur les visiteurs qui se rendront désormais à Auschwitz, nous insistons auprès de vous tous pour nous faire parvenir des documents ou objets que vous posséderiez. Certains de ces objets pourraient aussi compléter les vitrines installées dans la salle de la bibliothèque de la Ville de Bruxelles réservée à la Fondation Auschwitz et seraient de ce fait un important témoignage pour les jeunes lecteurs.

INFORMATIONS

* Voyage

Dans le cadre du 40ème anniversaire de la révolte du Ghetto de Varsovie, et afin de pouvoir assister aux nombreuses manifestations et cérémonies prévues pour cette circonstance, nous nous proposons d'organiser un voyage à Varsovie, complété par une visite du Camp d'Auschwitz aux environs du 19 avril 1983. (une semaine-en avion-hôtel 1er ordre : + ou - 21.000 Frs). Si la chose vous intéresse, veuillez nous contacter dans les plus brefs délais en nous écrivant :- Fondation AUSCHWITZ - 28, Galerie du Roi à 1000 Bruxelles.

* Asemblée Générale de l'Amicale Belge des ex-Prisonniers Politiques d'Auschwitz-Birkenau, Camps et Prisons de Silésie

Elle aura lieu le dimanche 30 janvier 1983 à la Villa Romaine. Les candidatures à toutes les fonctions sont attendues. Si vous souhaitez participer à l'Assemblée Générale, veuillez vous inscrire en nous écrivant ou en téléphonant au Président, Paul Halter-28, Galerie du Roi à 1000 Bruxelles - Tél : 512.28.87.

* Cotisations pour l'Amicale

Le Trésorier demande que vous effectuiez le paiement de votre cotisation au compte 068-0673200-47 du Crédit Communal.

* * *

* Le Président et le Comité présentent leurs vœux les plus sincères de bonheur et de prospérité pour l'année 1983, une de plus à avoir été dérobée à la mort.....